

Juin
2017

Toufflers

aujourd'hui

LE MOT DU MAIRE

Chères Touffléroises, Chers Toufflérois,

Comme toutes les villes environnantes, notre commune n'a pas été épargnée ces derniers mois, en subissant un nombre croissant de cambriolages de jour comme de nuit. C'est une situation qui me navre et qui ne me laisse pas indifférent.



Mais nous ne voulons pas baisser les bras et nous cherchons des solutions pour enrayer cette insécurité. **La Police intercommunale va élargir ses horaires de présence de nuit sur notre commune. Nous avons signé une convention avec la Police Nationale et la Préfecture pour la mise en place du dispositif « CITOYENS VIGILANTS ».**

La réunion publique d'information qui s'est déroulée le 3 mai dernier en partenariat avec la Police Nationale **a réuni près de 200 personnes**. Les explications claires et précises données par Monsieur Olivier DIMPRE, commissaire divisionnaire de la Police Nationale pour le territoire roubaisien, ont intéressé le très nombreux public présent, avant qu'il ne réponde aux nombreuses questions des habitants.

Le nouveau dispositif « CITOYENS VIGILANTS » va prendre toute sa place dans la vie quotidienne de la commune. C'est un dispositif gratuit et **au service de l'intérêt général**. Ce dispositif « CITOYENS VIGILANTS » fait appel à des référents volontaires par quartier qui seront en contact permanent avec la Police Nationale et la Mairie. Douze personnes se sont portées volontaires pour être référent.

Il ne s'agit pas de demander aux référents d'intervenir, c'est le rôle de la police, mais bien d'être vigilant « aux choses anormales » dans leur quartier, afin de faire remonter les informations beaucoup plus rapidement et donc d'augmenter la rapidité d'intervention. Mais attention, il reste indispensable de continuer à faire le 17 pour les situations d'urgence ou flagrantes. Je rappelle également que **la vigilance n'est pas la délation**.

La qualité de contact humain du commissaire divisionnaire Monsieur Olivier Dimpre avec les habitants a été un élément fort de cette réunion publique. C'est sous de très vifs applaudissements spontanés que la réunion s'est achevée.

Bien cordialement

Alain GONCE - Maire de TOUFFLERS

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 21 juin à 20h00 en Mairie.

Le conseil municipal est ouvert à tous, n'hésitez pas à venir.

DÉCÈS

M DESCAMPS Maurice âgé de 80 ans ; M GOOSSENS Daniel âgé de 69 ans ; Mme DEBONDUES Christiaene épouse UHRYN âgée de 84 ans

NAISSANCE

BARDÉ BEGHIN Céleste née le 18/04 ; BROHEZ Maël né le 30/04 ; GOOSSENS Sarah née le 01/05 ; GUILBERT Sasha né le 11/05

MARIAGE

M et Mme PRINSIE le 29/04

Restez informé

facebook 

Mairie de Toufflers

DÉCHETS TRI MOBILE

Vous pourrez apporter vos déchets sur présentation du « Pass' déchèteries » le **25 Juin de 9h30 à 12h30** au parking rue de Lys à l'angle du chemin de la Citadelle.



À VENIR...

17 juin : Fête et kermesse des écoles L. Aragon et J. Prévert

STYLOS USAGÉS

La fin de l'année scolaire arrive et les trousseaux des enfants sont souvent pleines de stylos qui ne fonctionnent plus. Nous serions tentés de les jeter à la poubelle.

Mais ces stylos usagés sont récupérés par la municipalité pour être recyclés et permettre à une association de bénéficier d'une petite somme d'argent.

N'hésitez pas à les déposer dans les bornes des écoles prévues à cet effet. Merci

La municipalité récupère également pour recyclage les piles, les bouchons en plastique, les bouchons en liège, les gourdes souples.

MÉDAILLES DU TRAVAIL



SORTIE DU TERRITOIRE

Nous vous rappelons que depuis janvier, lors de leur sortie du territoire national, il est obligatoire **pour les mineurs** non accompagnés du titulaire de l'autorité parentale de présenter en plus de leur **pièce d'identité**, une **autorisation parentale** dont le formulaire est à télécharger sur www.service-public.fr.

Cette autorisation devra être accompagnée de la **photocopie de la pièce d'identité du signataire**.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Journée du souvenir pour le 72^{ème} anniversaire de la signature de l'Armistice du 8 mai 1945.

Dépôts de gerbes et discours par les personnalités aux monuments des Passeurs de Néchin et du monument aux morts du cimetière de Toufflers.



SPORTS

Les installations sportives mises à disposition des clubs, des centres de loisirs et des écoles font l'objet de travaux d'entretien et d'amélioration réguliers.

Ainsi, depuis 2014, il a été procédé à **l'installation d'un éclairage de sécurité** vers la salle Devys et les vestiaires de foot, à **des travaux de sécurité et de pose d'une nouvelle chaudière** dans la salle polyvalente, à la **mise en sécurité de la réserve**, à l'installation **d'un nouvel éclairage** et la pose **de nouvelles toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite** et à la **réfection complète des mains courantes du terrain de football**.

Ce printemps, c'était au tour du terrain rouge du foot où des **filets pare ballons** ont été posés à la périphérie avec pour objectif :

- Eviter que les ballons aillent dans les champs
- Permettre d'utiliser la « pointe du haut » pour les petits et scolaires

Le financement a été réalisé avec deux subventions : l'une parlementaire et l'autre de la fédération du football. **La commune a participé à hauteur de 9 637€, subventions et tva déduites.**



JARDIN PARTICIPATIF

Le samedi 29 avril dernier a eu lieu l'inauguration du jardin « participatif » dans le parc de la mairie. L'idée de sa création est venue après avoir vu le film « Demain » où un exemple de jardin participatif est montré.

Pourquoi ne pas le faire à Toufflers ? Cette question a été posée par Héloïse lors d'un conseil municipal des jeunes.



Un an après, les premiers légumes (salades, choux, tomates,...) et les premiers fruitiers (vigne, framboise, cassis,...) sont plantés avec l'aide et les conseils avisés des jardiniers de Gaïa.

Au fur et à mesure du mûrissement, les utilisateurs du parc pourront récolter ou consommer sur place les produits de ce jardin sans oublier de participer à la plantation ou à son entretien.

Après la maison des insectes, la promenade, la bibliothèque libre et les jeux pour enfants voilà une activité supplémentaire disponible dans le parc de la Mairie.

PARCOURS DU CŒUR

Comme chaque année sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie, de nombreux marcheurs se sont présentés **au départ d'un circuit de 4,6 kms pour prendre soin de leur santé dans une ambiance chaleureuse.**

En prime cette fois, d'autres parcours ont été élaborés avec le club des Randonneurs. Merci à eux pour l'organisation.



VOYAGE DES AÎNÉS

Le départ pour le voyage du mardi 6 Juin aura lieu face à la Boulangerie (Rue de Roubaix) à 8h00. Merci de vous présenter un quart d'heure avant le départ.

Nous vous attendons pour passer ensemble une belle journée amicale et festive.

HONNEURS AUX FAMILLES ET NOUVEAUX TOUFLERSOIS

C'est dans une ambiance très enfantine que s'est déroulé le dimanche 28 mai l'accueil des parents et des **38 nouveaux nés de 2016**.

Un cadeau a été remis à chacun en souvenir de cette agréable matinée. C'était aussi l'occasion de recevoir et d'échanger avec **les nouveaux habitants domiciliés dans la commune**.



SOPHROLOGIE

Madame Krzeszewski, sophrologue est installée 76 rue Henri Pouchain.

Sur rendez-vous et à domicile.
Tél : 06 34 01 30 17

INFIRMIÈRES

2 nouvelles infirmières se sont installées au 71 rue de Roubaix. Vous pouvez les contacter :

Mme Blondeau
au 07 88 82 54 72

Mme Leclercq
au 06 42 90 16 44

SENS UNIQUE

La mise en sens unique de la totalité de la rue de Willems, dans le sens rue de Verdun vers carrefour du Bon Poste, a été réalisée avec une possibilité de stationnement des deux côtés de la route.

Sur l'ensemble de cette voie une piste cyclable à contresens a été créée.

Les travaux de reprise de chaussée ont été réalisés par la MEL, juste avant le marquage validé par les communes de Hem et Toufflers.



CONCERT DE GUITARES

L'atelier musical de Toufflers vous offre un concert gratuit le **samedi 24 juin à 20h00** à l'espace culturel « La Chênaie », 32 rue de Lys à l'occasion de la fête de la musique. Venez vibrer au son des guitares de ces sympathiques musiciens.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Nous vous informons que celles-ci auront lieu le **dimanche 11 juin** pour le 1^{er} tour et le **dimanche 18 juin** pour le 2^{ème} tour.

Attention les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.

LE RÊVE AMÉRICAIN

Souvenir d'un magnifique voyage dans une excellente ambiance.
Les inscriptions pour les voyages 2018 ont débuté.



PERMIS PIÉTON

Le permis piéton sert à se protéger, à assurer sa sécurité et à savoir quoi faire quand on se déplace dans la rue lorsqu'on est petit.

Il sert à être vigilant et à connaître les règles sur la route pour aller seul à l'école.

Les élèves de CE2 de l'école J. Prévert



PÂQUES AU CLUB

Le jeudi 20 avril, nous avons **fêté Pâques au Club de Loisirs avec les enfants** du centre de loisirs.

Quel bon moment ! Merci aux enfants et aux animateurs qui ont animé ce bel après midi.



BIBLIOTHÈQUE

Madame Mélissa Mathon collabore depuis un peu plus de trois mois à la bibliothèque de Toufflers.



Cette dame au parcours élogieux, gestionnaire, auteure, scénariste et illustratrice a choisi, dès son jeune âge, la voie littéraire et plus particulièrement le monde des livres et de la lecture pour s'épanouir. Sa passion est de transmettre le savoir à travers la lecture.

Vous pouvez rencontrer et discuter avec cette dame disponible, affable et attentive aux heures d'ouverture de la bibliothèque ; **les mardi de 17h00 à 18h00, mercredi de 10h00 à 12h00, vendredi de 16h30 à 17h30, samedi et dimanche de 10h00 à 12h00.** Nous lui souhaitons la bienvenue à Toufflers.

PÉRIODE CANICULE DU 1er JUIN AU 31 AOÛT

Comme chaque année **nous vous demandons**, si vous vivez seul ou si vous êtes isolés pendant la période estivale, **de vous inscrire, en Mairie**, sur le registre des personnes isolées.

Cela permet de vous venir en aide, si besoin, pendant la période de vigilance canicule. Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner sur ce dispositif.

En direct des nouveaux ATELIERS MUNICIPAUX



La commune de Toufflers investit pour l'avenir.

L'investissement réalisé pour les nouveaux ateliers municipaux, rue du Trieu du

Quesnoy, au bord du parc d'activités, était nécessaire pour faire face au surcroît de services demandés par les habitants et les nécessités de stockage des différents matériels.

La ville a pris l'engagement d'entretenir régulièrement ses bâtiments municipaux, ses espaces verts, ses écoles, ses installations sportives, ses salles associatives. Ce sont tous les habitants qui en sont bénéficiaires.

Il est aussi du devoir d'une municipalité de veiller aux bonnes conditions de travail et à la sécurité de son personnel communal. Des vestiaires, des douches, des espaces de travail propres et agrandis, ne sont pas des éléments de confort mais un juste respect du personnel municipal et de son travail.

Nous nous sommes engagés aussi à être transparent sur le coût des investissements réalisés.

Au prix d'achat du bâtiment, du logement et des terrains pour le prix de 500 000€, la ville a ajouté des travaux d'agencement et d'amélioration. Ceux-ci s'élèvent à :

- 45 975€ HT pour les agencements intérieurs (alarme, douches, électricité, vestiaires, sécurité incendie, palan de levage, cloisons, plancher, carrelage, assainissement)
- 11 387€ HT (subventions perçues déduites) pour la clôture complète de l'espace, le portail d'accès et le rideau métallique de protection
- 46 300€ HT pour l'aménagement extérieur des terrains avec installation de bennes de déchets, et stationnement des véhicules techniques professionnels

En contrepartie, le logement est loué, engendrant une recette de loyers pour la commune.

Depuis le 2 janvier, les ateliers ont été transférés. C'est une centralisation totale pour faciliter le travail technique au profit du bien-être de tous les habitants. C'est un bel outil de travail et un gage de bon fonctionnement pour l'avenir de la commune et de ses habitants.

Un grand merci aux personnes qui ont participé à la réalisation et à la distribution de ce numéro.

Commune de Toufflers

63, Rue de Roubaix - 59390 TOUFFLERS

Tél : 03 20 75 27 71 - Courriel : contact@toufflers.fr

Directeur de la publication : Alain GONCE

Mise en page : Jérôme LARZUL

Imprimé sur du papier 100% recyclé

14 JUILLET

La municipalité sera heureuse de vous accueillir **le vendredi 14 juillet à partir de 11h00 à l'espace culturel « La Chênaie »** à l'occasion de la fête Nationale. **Un cocktail vous sera offert** dans une ambiance musicale et chaleureuse. Ensuite un **menu grillades et son accompagnement** vous est proposé au prix de 8 euros (*inscription obligatoire en Mairie avant le mardi 11 juillet - boissons non comprises*)

Animation et bal suivront à partir de 20h00 jusqu'à 23h00 par Benoît et ses musiciens et le groupe « Les vieilles canailles 59 » sur le parking des écoles. Petite restauration sur place. La soirée se terminera par l'illumination du ciel de Toufflers par un grand feu d'artifice lancé sur le terrain de football.

